

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecublens - Le Pont Rouge doit être fermé par mesure de sécurité

Le Pont Rouge reliant les communes de Denges et d'Ecublens va être fermé dès le 28 juillet 2022 en raison d'un risque important pour la sécurité des usagers. Cet axe permet d'aisément circuler en mobilité douce et fait partie intégrante de la Voie verte du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

En raison de la détérioration avancée de la structure porteuse du Pont Rouge sur la Venoge, les Municipalités de Denges et d'Ecublens informent que l'ouvrage est fermé dès le 28 juillet 2022 pour une durée d'environ 3 mois.

La fermeture de ce maillon très fréquenté de la voie verte et faisant partie des axes importants de mobilité douce dans les régions morgienne et de l'Ouest lausannois perturbera les trajets des nombreux usagers. Dès lors, des déviations seront proposées et une signalisation ad hoc permettra à tous les utilisateurs de continuer à transiter en toute sécurité entre Denges et Ecublens.

Malgré la fermeture temporaire de cet ouvrage et les désagréments occasionnés, nous vous informons qu'une nouvelle passerelle est en cours de construction et qu'elle devrait être praticable à partir de novembre de cette année. En effet, lors de sa séance du 10 juin 2022, le Conseil communal a validé le projet de reconstruction du Pont Rouge ainsi que le crédit de construction soumis par la Municipalité ([Préavis 2022/06](#)).

Une voie verte, c'est quoi ?

Une voie verte est un itinéraire de mobilité douce qui s'adresse à un large panel d'usagers : les pendulaires, les enfants, notamment les écoliers, les personnes à mobilité réduite, les sportifs, les touristes. Son aménagement tient compte des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité.

Ecublens, le 27 juillet 2022

La Municipalité

RENSEIGNEMENTS

- M. Germain Schaffner, Conseiller municipal – 078 681 74 56
- M. Loïc Lair, Service des travaux publics et de l'environnement – 021 695 60 15
- Mme Diane Tiedemann, Service de l'urbanisme – 021 695 63 07

Mon Repos
Ch. de la Colline 5
Case postale 133
1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 33 10

greffe.municipal@
ecublens.ch

www.ecublens.ch